



Monsieur DUMAX-BAUDRON Jean-Claude  
Secrétaire académique du SNEP-FSU Aix-Marseille  
12, place du général De Gaulle - 13001 Marseille  
Mail : [s3-aix@snepfsu.net](mailto:s3-aix@snepfsu.net)  
Tel : 07-83-13-24-23

A Marseille, le 03 octobre 2018

Madame la Ministre,

Notre organisation syndicale académique, le SNEP-FSU Aix-Marseille, enregistre votre arrivée au ministère des sports très favorablement. Compte tenu de votre prestigieuse carrière de nageuse, nous tenons à vous interpeller sur la situation catastrophique du parc des piscines de la ville de Marseille.

L'image du cercle des nageurs de Marseille est une remarquable vitrine pour la ville mais elle masque une véritable pénurie d'installations aquatiques pour apprendre à nager. La fermeture et la détérioration des piscines marseillaises impactent une jeune population à la mixité très prononcée. L'incidence est palpable dans le monde de l'Éducation Nationale où 47 % des enfants, à la fin du primaire, ne savent pas nager. Or l'apprentissage de la natation est «*une priorité nationale*» comme stipulé dans la circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017 parue dans le Bulletin officiel n°34 du 12 octobre 2017. Inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences, le «*savoir-nager* » doit être atteint dès la classe de 6ème et au plus tard en fin de 3ème.

L'enjeu d'un bon apprentissage de la natation est crucial. Les noyades sont responsables de près de 500 décès accidentels chaque été. 2018 a été particulièrement meurtrier. L'enquête noyade, réalisée par Santé publique France, fait état de 1758 noyades ou débuts de noyades entre le 1er juin et le 9 août. Deux fois plus qu'en 2015 avec un pic début août, où 122 personnes sont mortes en dix jours. La canicule, qui a incité la population aux baignades, est évidemment en lien avec ces tragédies. La région Paca, avec 135 noyades accidentelles, dont 24 suivies d'un décès, arrive en tête de ce triste palmarès. Pour ce qui est de Marseille, le bilan est lourd : 6 décès, 15 blessés graves (conséquence d'une syncope anoxique) et 17 blessés plus légers. Dans une période où l'état français prend des mesures pour épargner des morts inutiles avec par exemple la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes, il nous semble prioritaire de relancer une politique nationale d'apprentissage de la natation conjointement liée à un plan ambitieux de création de piscine comme nous l'avons connu dans les années « 70 » avec le programme des « 1000 piscines ».

À Marseille, la surface de bassin par habitant est près de quatre fois inférieure à celle de Lyon et trois fois inférieure à celle de Nice, autre ville au bord de la Méditerranée." Nous connaissons depuis dix ans une diminution de 50% du parc des piscines publiques alors que la population municipale a augmenté de 1,5 % entre 2008 et 2016. La surface des bassins de natation a été réduite de 36% au cours de cette période". La situation n'est plus tenable, un effort financier de grande envergure doit être envisagé par la ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence qui a également la gestion de ce dossier.

Aujourd'hui, Madame la Ministre, le SNEP-FSU Aix-Marseille est convaincu que votre expertise dans ce domaine peut créer l'élan nécessaire pour mettre en place un plan national d'intérêt public. Sauver des vies est d'utilité publique. Plus localement, une intervention de votre part auprès des gestionnaires des installations marseillaises est grandement souhaitable.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour travailler ce dossier que nous avons déjà maintes fois abordé avec la ville de Marseille.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Claude DUMAX-BAUDRON  
Secrétaire académique du SNEP-FSU Aix-Marseille